

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW CODE 01
PLUS SERVICE AUX HEBDOS**

Protocole d'entente avec la Ville de Gatineau

Un investissement de 1,5 M\$ pour prévenir les glissements de terrain

Québec, le 15 mai 2015. – La vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique, M^{me} Lise Thériault, la ministre de la Justice, ministre responsable de la Condition féminine et ministre responsable de la région de l'Outaouais, M^{me} Stéphanie Vallée, le député de Chapleau, M. Marc Carrière, ainsi que le ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, M. David Heurtel, sont heureux d'annoncer un premier versement d'un million de dollars provenant du Fonds vert, à la Ville de Gatineau, pour prévenir les glissements de terrain.

La mise en œuvre du protocole d'entente vise à effectuer des travaux de stabilisation le long du cours d'eau situé dans le secteur des rues du Pinot et de Saint-Émilion. Ceux-ci s'étendront sur une distance approximative de 830 mètres et devraient être terminés au plus tard le 31 décembre 2016. À terme, cela représente un investissement de 1,5 M\$ du gouvernement du Québec, soit 50 % du coût total des travaux.

« La prévention est l'une des dimensions les plus importantes en matière de sécurité civile. C'est pourquoi il est primordial d'agir en amont afin de réduire les risques et la gravité des sinistres. Les travaux que nous annonçons aujourd'hui sont un exemple concret de notre soutien aux autorités municipales dans leurs démarches », a mentionné la ministre Thériault.

« Cette annonce est une bonne nouvelle pour la Ville de Gatineau et ses citoyens. L'aide financière du gouvernement permettra d'appliquer une solution durable pour atténuer les risques de glissements de terrain dans le secteur visé et, ainsi, d'offrir une quiétude aux résidents de la zone à risque », a déclaré la ministre Vallée.

« Ces travaux préventifs de stabilisation de terrains viendront assurer un milieu de vie plus sécuritaire. Il était primordial pour tous les partenaires de mettre en place des solutions durables afin d'éviter tout risque de sinistre. Et, en ce sens, l'annonce d'aujourd'hui est un bel exemple de collaboration entre notre gouvernement et la Ville de Gatineau afin d'assurer cette sécurité pour nos citoyens », a ajouté M. Carrière.

Quant au ministre Heurtel, il a ajouté : « Grâce au Fonds vert, dont les revenus sont principalement issus du marché du carbone, le gouvernement du Québec finance les mesures de son Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques afin de soutenir la capacité des entreprises et des municipalités québécoises à s'adapter aux impacts des changements climatiques et de favoriser la sécurité des citoyens. En plus de relancer notre économie, ces mesures concrètes telles que la gestion des risques, nous permettent de lutter, ensemble, contre les changements climatiques afin d'assurer une qualité de vie à nos enfants. »

Rappelons que cette aide financière est octroyée dans le cadre de la mesure de Soutien aux municipalités pour la réalisation de projets de prévention de sinistres du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques. Celui-ci contribue à l'atteinte des objectifs du Québec en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'adaptation aux impacts des changements climatiques.

Sources

Jean-Philippe Guay
Attaché de presse
Cabinet de la vice-première ministre et ministre
de la Sécurité publique
418 643-2112

Jolyane Pronovost
Attachée de presse
Cabinet de la ministre de la Justice et ministre
responsable de la région de l'Outaouais
418 643-4210

Guillaume Bérubé
Attaché de presse
Cabinet du ministre du Développement durable,
de l'Environnement et de la Lutte contre les
changements climatiques
418 521-3911

Information

Alexandra Paré
Relationniste
Ministère de la Sécurité publique
418 646-6777, poste 30274